

L'EDITO

N° 7

Février 2011

Tunisie, Egypte, Yemen, Algérie... Partout, la lutte !

Avec beaucoup de courage, au risque de leur vie, les peuples se révoltent contre la misère que leur infligent des gouvernements corrompus. Ils exigent que soit instaurée, dans leurs pays, une vraie démocratie, que soient abolies les mesures de rétorsion, les emprisonnements politiques, les couvre-feux, que les richesses produites profitent à toute la population et ne soient plus réservées à quelques puissantes familles au pouvoir ou proches du pouvoir.

Bien sûr, la situation en France n'est pas comparable à celle de ces pays, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que les frères et demi-frère de notre président sont à la tête d'entreprises majeures et notamment de compagnies d'assurances...

On comprend mieux, dans ces conditions, le but caché de certaines « réformes » qui semblent n'avoir pour but réel que d'augmenter les dividendes des actionnaires. Par exemple, le dernier « grand chantier » du président est celui de la perte d'autonomie (qu'il appelle dépendance, histoire de bien culpabiliser les personnes âgées...) qu'il voudrait faire prendre en charge, non par la solidarité nationale (via la Sécurité Sociale) mais par les assurances privées...

Cela, chaque citoyen est en mesure de le comprendre, les informations circulent mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir... et il est bien plus confortable de se résigner que de se révolter.

Pourtant, bien que les médias ne s'en fassent pas l'écho sinon pour colporter de fausses informations (selon le Figaro, les grutiers des ports travailleraient 12 heures par semaine pour un salaire de 4000 euros mensuels : propagande !), des luttes se développent dans de multiples domaines : outre les dockers, les enseignants, les personnels des hôpitaux, les magistrats même (et que dire des CRS !) se mobilisent, sans compter les salariés du « luxe », Chanel, Dior, L'Oréal...

Et quand les salariés luttent, ils obtiennent des résultats : ainsi nos camarades de Total, dont on se souvient de la place qu'ils ont prise dans la bataille contre la « réforme » des retraites, ont obtenu des augmentations de salaires de 3,2 % ! De leur côté, les CRS ont gagné, leur ministre a reculé, comme a reculé le ministre chargé du musée de l'Histoire, suite à la large mobilisation des historiens, appuyée par la population.

Nous autres, retraités, dont les pensions ne sont plus, depuis la « réforme » Balladur de 1993, indexées sur les salaires mais sur les prix, ne connaissons sans doute pas une augmentation à ce niveau et nous serons une nouvelle fois pénalisés. Nous sommes insatisfaits, mécontents. Mais combien sommes-nous, dans la rue, pour faire entendre notre voix et nos revendications ? L'Union Confédérale des Retraités CGT nous appelle, durant la semaine du 21 février au 6 mars, à organiser des points de rencontre avec la population pour faire connaître nos exigences revendicatives sur le pouvoir d'achat, la protection sociale, la santé, la sécurité sociale, et préparer des mobilisations en masse au niveau nécessaire afin de satisfaire nos légitimes exigences.

A nous de jouer, donc, les peuples du Moyen Orient font entendre leur voix, saurons-nous faire entendre la nôtre ?

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . Les salariés des entreprises de luxe...
- 2 . Avec les seniors, transformer la société...
- 3 . 8 mars, journée de la femme. Sécurité Sociale. Logement.
- 4 . L'Orga, le point. La vie des sections

Les salariés des entreprises de luxe en lutte pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

Chez L'Oréal, c'est par millions d'euros que l'on compte

les sommes versées à l'actionnaire principal, à l'ancien PDG pour sa retraite annuelle, à l'actuel PDG pour son salaire, aux actionnaires en 2009... Mais pour les salariés du groupe, les augmentations générales sont « au ras des pâquerettes ». Quand, en plus, les conditions de travail sont déplorables, que les manques d'effectifs deviennent chroniques, la CGT, avec d'autres syndicats, appelle au débrayage ou à la grève. Les salariés estiment que, eux aussi, ils le valent bien.

Chanel, ce nom fait rêver, il suscite des images de luxe, de qualité, de beauté. Mais ce que vivent les salariés des



sites de Compiègne et Chamant est loin d'être idyllique : une grande majorité d'entre eux gagne à peine 1300 euros par poste quand, en 5 ans, les sommes versées aux actionnaires ont augmenté de 312 % pour atteindre 300 millions ! Que demandent les salariés en grève : 80 euros d'augmentation minimum et des effectifs supplémentaires, les conditions de travail étant, là aussi, très dégradées.

Dior : les négociations engagées n'aboutissant pas, les organisations syndicales du site de ST Jean de Bray ont appelé l'ensemble des salariés à se mettre en grève. La direction, certainement soucieuse de son image, a proposé 3 % d'augmentation générale pour les 1^{er} et 2^{ème} collèges, une augmentation individuelle pour le 3^{ème} collège et une prise en charge supplé-

mentaire de l'entreprise sur la mutuelle. Ce que les organisations syndicales ont accepté.

**En fait, que veulent ces salariés ? Simple-
ment faire valoir la justice sociale.**

Avec les seniors, transformer la société

Avec une réforme des retraites qui, de l'avis général, et par-delà son injustice, ne règle rien, et un chantier dit de la dépendance qui s'ouvre à peine, la question des conséquences à tirer de la nouvelle donne démographique est durablement inscrite au menu des débats politiques et de société (...). D'ici à 2050 le nombre des plus de 60 ans va croître pour atteindre un tiers de la population. Fardeau, boulet, catastrophe ? Ou bien incitation à inventer une nouvelle société, « plus douce à vivre » ? Pour l'auteur, la seniorisation de la société est clairement une opportunité, un levier de transformation sociale à saisir. (...) Il est crucial de faire évoluer les représentations de l'âge, les valeurs, les normes qui lui sont attachées (...). Vieillir n'est pas une maladie. La « diversité générationnelle » peut apporter beaucoup aux entreprises. Et les retraités, véritables « actifs sociaux », vecteurs de nouvelles solidarités de proximité, apportent déjà beaucoup à la société.

« la nouvelle société des seniors », ouvrage de Serge Guérin. Extraits de l'analyse parue dans L'Humanité du 17 janvier.

A Marseille, pour la défense de l'emploi et du service public : 4 mois de lutte des postiers du 2^{ème} arrondissement.

La retraite, les salaires et indemnités, le service public, les droits du personnel... sont les revendications majeures des postiers de ce bureau, en grève à 100 %. Par leur lutte, se sont opposés à la volonté de la direction de La Poste de développer la précarité, au nom de la rentabilité. Derrière cette précarité, il y a la casse du service public, la déqualification des emplois, la dégradation des conditions de vie et de travail.

Face aux grévistes, la direction de La Poste refusait tout dialogue, toute négociation, jouant la provocation et le dénigrement de la CGT, qui a fait 96 % des voix aux élections.

La population et les élus locaux ont soutenu les grévistes, un comité de défense a été créé, une pétition circule. Et la solidarité financière s'est organisée : elle se porte déjà à des milliers d'euros. Pour y participer, s'adresser à CGT Activité Postale, 55 avenue de la Rose, Bâtiment extérieur de la Brunette - 13013 Marseille, en mentionnant au dos du chèque « solidarité Marseille 2 ». Chèques à l'ordre de CGT Activité Postale 13

8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Au début du XX^{ème} siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits et réclamer le droit de vote. La création d'une Journée internationale des femmes a été proposée pour la première fois le 8 mars 1910, à Copenhague, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin et s'inscrivait alors dans une perspective révolutionnaire.



La date n'est tout d'abord pas fixée et ce n'est qu'à partir du 8 mars 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Petersburg, qui manifestent dans la rue pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier : elle est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977 et en France en 1982.

Elle reste aujourd'hui d'une brûlante actualité : l'égalité entre hommes et femmes est loin d'être atteinte !

Sécurité Sociale et Mutuelle

Les assurés vont être mis à contribution par la loi de finances 2011, pour limiter le déficit de la branche de l'assurance-maladie à 12 milliards d'euros. La Mutualité Française, quant à elle, souhaite rembourser ou non les médicaments en fonction de leur utilité médicale. Plusieurs mesures vont toucher l'assuré :

- réduction de 35 à 30 % du taux de remboursement de certains médicaments, destinés au traitement d'affection sans gravité, « vignettes bleues »
- hausse du ticket modérateur de 0,5 point. La prise en charge de la Sécurité Sociale pour une consultation de généraliste passerait de 70 à 69,5 %, le montant de la consultation étant passé, au 1^{er} janvier 2011, de 22 à 23 euros.

- relèvement du seuil du ticket modérateur forfaitaire pour les actes coûteux en ville et à l'hôpital passera de 91 à 120 euros.

La Sécurité Sociale rembourse de moins en moins les médicaments et les actes médicaux, ce qui contraint les assurés sociaux à souscrire un contrat de complémentaire santé. Au final, les assurés paient une seconde fois.

Il y a deux ans, les mutuelles étaient déjà mises à contribution à hauteur d'un milliard d'euros (en fait à la charge des mutualistes) dans le cadre de la taxe destinée à financer la CMU (Couverture Complémentaire Universelle). Elles doivent encore faire face à un nouveau prélèvement qui devrait rapporter 3,2 milliards d'euros dès 2011. Ces fonds seront affectés à la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), la « banque » de la Sécurité Sociale.

An'en pas douter, cet alourdissement de la fiscalité et les nouvelles mesures seront répercutés dans le montant des cotisations.

Cette nouvelle dépense va encore une fois peser sur le budget des ménages et c'est l'accès même au système de santé qui est compromis.

J. CLATOT (extraits).

Logement social en péril !

Aujourd'hui, nombre de « bailleurs » dont le patrimoine est issu de la collecte du 1 % (en fait 0,45 %) considèrent qu'à la fin de la durée de convention (15, 20 ans, ...) le logement retombe dans le secteur « libre » avec toutes les conséquences dramatiques que cela entraîne, particulièrement au niveau des loyers, même si quelques décrets gouvernementaux prétendent « modérer » ces augmentations. En réalité, au renouvellement des baux, on ne compte plus le nombre des locataires qui, ayant refusé les augmentations de loyers, se retrouvent convoqués devant la commission de conciliation de la Préfecture puis, faute de conciliation, locataire et bailleur devant le tribunal d'instance.

Le logement social est un acquis qu'il est impératif de défendre : la gestion du logement issu du « 1 % » ne doit-elle pas être défendue par les élus dans les entreprises avec les salariés, actifs et retraités ?

Monique ROUGIEUX - USR Paris (extraits)

L'agenda

- Conseil National de l'UFR le 28 mars
- Assemblée générale des retraités de Lannemezan (multipro) le 16 février
- Journée d'études UCR sur la sécurité le 29 mars à Montreuil.

Avec 3570 FNI payés par les sections pour 2010, nous sommes encore à - 9,7 % par rapport à l'année 2009, elle-même à peine au même niveau que 2008.

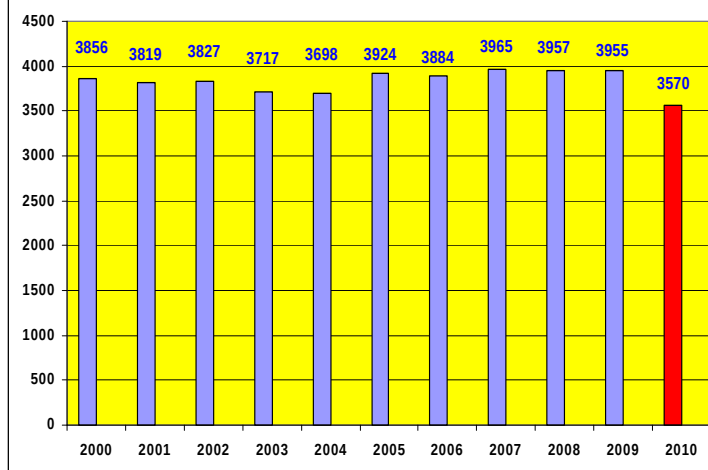
Certes les comptes ne sont pas encore clôturés et nous attendons notamment le versement par CoGéTise des FNI émanant des sections multipro.

Néanmoins, force est de constater que la stagnation de nos syndiqués démontre une nouvelle fois que la conti-

nuité syndicale n'est pas à la hauteur des besoins, des retraités comme des actifs.

Cette question est au cœur des préoccupations de l'UFR, qui va organiser, durant l'année 2011 et au-delà, des rencontres avec les actifs afin de les interpeller et de leur faire prendre en compte cette dimension essentielle de la vie syndicale.

FNI payés au 1er février 2011 - retraités



La vie des sections

La section devient interpro...

Notre nouveau Syndicat de Retraités CGT Interprofessionnel de Donges, mis en place lors de l'assemblée extraordinaire du 10 juin 2010, a tenu son assemblée générale de remise de cartes 2011, le 27 janvier à 14 heures, salle des Guipettes à Donges.

Cette assemblée s'est tenue dans une ambiance conviviale, une soixantaine de syndiqués sur quatre-vingt-dix était présente : des territoriaux, des multipro, des chimistes et des pétroliers, tous réunis dans cette nouvelle organisation CGT pour une activité syndicale sur Donges et ses environs plus efficace. C'était l'occasion de présenter notre nouveau Bureau, un peu plus jeune qu'en 2010, c'est nouveau et plein d'espoir pour l'avenir.

Nous avons également présenté et remercié les secrétaires et les membres du Bureau, du Syndicat de la Raffinerie Total et du Syndicat des territoriaux de Donges qui étaient présents à notre assemblée. Un merci également au Secrétaire de l'USR de Saint-Nazaire présent chaque année à nos côtés.

Section retraités et préretraités CGT DUNLOP à Montluçon

L'Assemblée générale de la Section Retraités et Préretraités CGT Dunlop s'est tenue le 20 janvier 2011 au restaurant d'entreprise. 40 syndiqués étaient présents. Le

rapport d'activité a été présenté par Bernard Georgeton, Secrétaire de la Section et membre du Conseil National de la Chimie, cette dernière étant représentée par Michèle Boutigny, membre du Secrétariat de notre UFR, le syndicat des actifs était représenté par le Secrétaire général et le Secrétaire du CE. Un hommage a été rendu au fondateur de cette section de plus de 30 ans d'activité, Adam Gabrielli, un acteur de premier plan de la vie syndicale et sociale de Dunlop et du bassin montluçonnais, il avait reçu la légion d'honneur des mains de Georges Séguy.

Le débat s'est engagé avec la formidable bataille sur la réforme des retraites, nous avons gagné l'opinion publique avec de grosses manif's à Montluçon de plus de 7000 personnes et une assez bonne répartition public-privé, jeunes, actifs et retraités. Se mobiliser de nouveau en 2011 avec les attaques contre la Sécurité Sociale, les retraites complémentaires et surtout la future réforme sur la perte d'autonomie, il faudra être plus nombreux. La continuité syndicale marche bien, car 3 syndiqués, nouveaux retraités, sont venus nous rejoindre. Nous avons invité à l'assemblée générale des camarades non syndiqués partis en retraite en 2010, rencontrés lors des manif's, 15 courriers envoyés, 8 étaient présents, 3 ont fait le pas de se syndiquer, 3 autres n'étant pas contre, réfléchissent, c'est une bonne initiative qu'il faudra renouveler.

L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif et un repas fraternel dans une excellente ambiance.